

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°10 du 07 juin 2017



### Pluies du 30 mai au 05 juin :

Les épisodes pluvieux du 31 mai et du 03 juin ont apporté des cumuls d'eau le plus souvent compris entre 30 et 40 mm (15 à 60 mm pour les extrêmes).

### Prévisions du 08 au 12 juin :

Retour de fortes chaleurs au cours du week-end prochain puis bref passage orageux lundi suivi d'un temps qui devrait rester globalement sec.

Source Météo France

### STADES

La vigne poursuit son développement à un rythme très intense.

Les stades vont de **toutes 1ères fleurs** dans les vignes les plus tardives à **baies de 2-3 mm** dans les situations les plus précoces, avec une majorité de parcelles du réseau en pleine floraison.

En termes de précocité, 2017 présente toujours près de 3 semaines d'avance par rapport à l'année dernière.

### MILDIU

**Situation au vignoble :** la situation est très calme et a peu évolué depuis la semaine dernière :

- **Saône et Loire :** toujours aucune tache observée,
- **Nièvre :** 1 tache détectée la semaine dernière, rien de nouveau cette semaine,
- **Yonne :** 1 tache détectée dans 1 parcelle du Chablisien et 3 taches notées dans 1 témoin non traité,
- **Franche-Comté :** très rares taches présentes sur le Centre du vignoble, de Poligny jusqu'au secteur de Gevingey; ailleurs aucun symptôme,
- **Côte d'Or :** dans la très grande majorité des situations aucun symptôme n'est constaté. Dans les quelques parcelles très localisées des bas de Puligny-Chassagne où des taches avaient été découvertes, pas d'évolution sur le feuillage mais apparition de quelques symptômes sur grappes.

**Contaminations en cours :** les symptômes liés aux contaminations du 31 mai au 06 juin débutent leur expression et devraient être bien visibles en début de semaine prochaine. Dans les quelques parcelles où des taches étaient présentes, la pluie du 31 mai a favorisé leur sporulation.

**Analyse de risque :** dans la très grande majorité des situations, le mildiou est absent ou très rare et le risque demeure faible. Très localement, là où des symptômes sporulés sont présents, le risque peut être qualifié de faible à modéré compte tenu de la grande sensibilité des grappes au mildiou à ce stade de la vigne. Il conviendra de réaliser un nouvel état des lieux à partir de cette fin de semaine.



### OÏDIUM

La situation a peu évolué depuis la semaine dernière. Sur 178 parcelles observées dans le réseau BSV, seules 4 d'entre elles révèlent la présence de rares taches d'oïdium. Parmi elles, 1 parcelle très sensible de l'Yonne où les tout premiers symptômes ont été découverts (2 taches) et 2 vignes, 1 dans le secteur Centre du vignoble jurassien (Le Vernois) et 1 TNT Chardonnay Côte d'Or où l'on note jusqu'à 4% de feuilles attaquées. Le dernier cas concerne 1 TNT du Beaujolais où l'attaque stagne depuis 2 semaines (4 taches).

**Alors que la floraison est en cours ou terminée dans bon nombre de parcelles, la présence d'oïdium reste donc extrêmement rare.** En comparaison des années précédentes, la situation à stade équivalent apparaît comme étant la plus saine cette année.

**A ce jour, le risque oïdium demeure faible.**

Rappelons toutefois qu'en tous secteurs, la vigne est actuellement dans la période de grande sensibilité à l'oïdium et qu'il convient de maintenir un minimum de vigilance.

### BLACK-ROT

**La situation reste très saine en tous secteurs.** A l'exception de quelques nouvelles taches découvertes dans le Jura (surtout secteur nord et plus régulièrement sur Pupillin), et des toutes premières signalées dans le Doubs et la Nièvre (pour ce vignoble, seulement 2 taches détectées dans 1 secteur habituellement très sensible), ailleurs le black-rot reste toujours absent.

**La pression black-rot demeure faible. Rappelons que la période où les grappes sont le plus sensibles au black-rot débute à partir du stade floraison-nouaison.**

### ROUGEOT

Les toutes premières et très rares taches ont été signalées dans le Jura.

### BOTRYTIS

Le stade "chute des capuchons floraux-baies de 2-3 mm" à partir duquel le risque botrytis doit être pris en considération, est atteint dans bon nombre de parcelles.

**L'effeuillage précoce à nouaison constitue une mesure prophylactique qui a démontré tout son intérêt dans la prévention des attaques de botrytis.**

### VERS DE GRAPPE

**230 comptages de glomérules ont été effectués sur le réseau.**

Dans ¾ des situations, l'infestation reste inférieure à 10 glomérules pour 100 inflorescences.

Dans pratiquement ¼ des parcelles, les niveaux d'attaque sont compris entre 11 et 49 % .

Seuls 1% des cas dépassent le seuil indicatif de 50-60 glomérules pour 100 grappes. Il s'agit de 2 parcelles du Chablisien (respectivement 57 et 103 glomérules pour 100 inflorescences).

**Ceci confirme que la pression vers de grappe 1<sup>ère</sup> génération aura été globalement faible à très faible en 2017. Toutefois très localement dans le Chablisien, quelques parcelles auront présenté des infestations plus importantes.**

En secteurs précoces, le vol de cochylys 2<sup>ème</sup> génération pourrait s'initier à partir de la semaine prochaine d'après le modèle tordeuses.



### CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

#### Rappel

L'arrêté préfectoral et les stratégies de lutte sont consultables sur le site de la DRAAF : <http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree-et-Bois-noir>

**1<sup>er</sup> traitement** : dans les zones soumises à une lutte insecticide obligatoire par arrêté préfectoral, quelle que soit la stratégie (3-1 ou 2-1), le 1<sup>er</sup> traitement qui vise les larves, tant en viticulture conventionnelle que biologique, est à réaliser sur la période s'étalant du 12 au 16 juin 2017.

**En parcelles de vignes-mères de greffons et de porte-greffes**, la stratégie insecticide repose sur l'application de 3 traitements. Le premier est également recommandé sur la période du 12 au 16 juin 2017.

**En pépinières**, la lutte sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

### **PROCHAIN BSV : MARDI 13 JUIN**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Château de Santenay, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, BioBourgogne, SICAVAC, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, SVJ, CA39, Interval, Terre Comtoise, Vignoble Guillaume, JP Salomon

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA BFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Avec la participation financière : Établissement public du ministère de l'Environnement

